

Rencontres intercommunales du SCOTERS

Communauté de communes de la Porte du Vignoble
Mardi 23 février 2016

Le foncier, une préoccupation majeure

La loi ENE 2 (Grenelle)

- * analyse la consommation d'espaces agricoles et naturels
- * arrête des objectifs chiffrés de consommation économe de l'espace
- * précise des indicateurs pour évaluer cette consommation

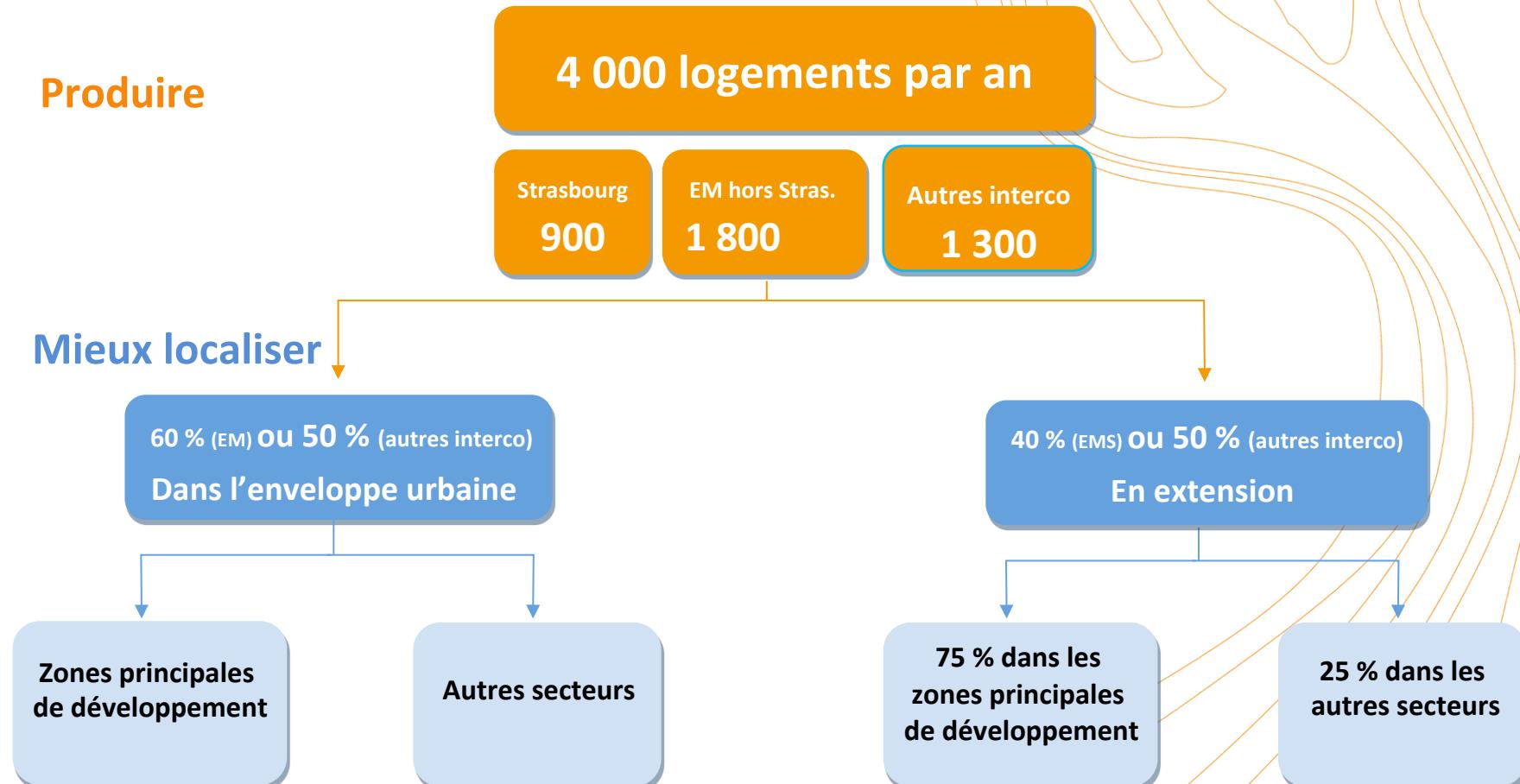
- Une commission compatibilité
 - Des indicateurs
 - Un bilan annuel de suivi
 - Groupe Foncier et Modification N° 2
 - Groupe Economie et Modification N°3
- ...

SCOTERS

Un Groupe Foncier

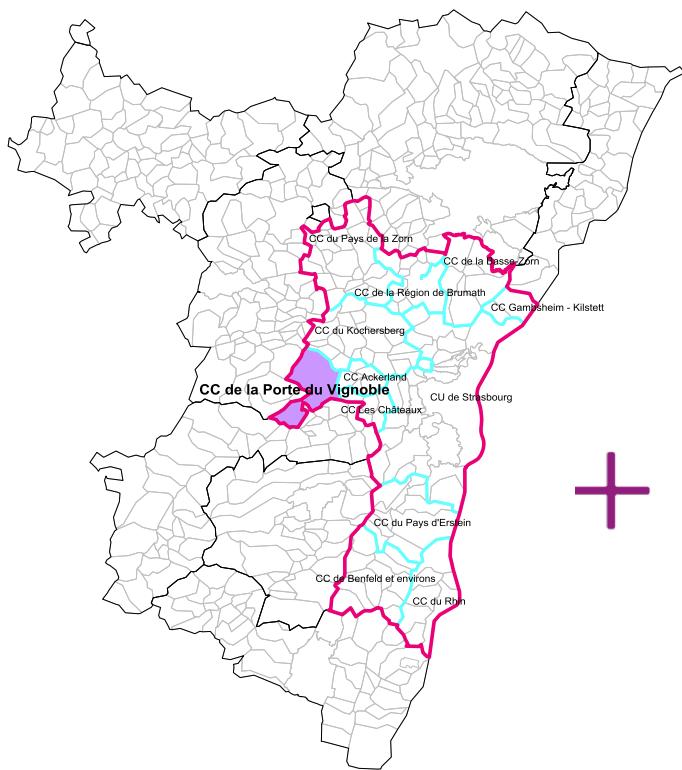
- **Quantifier les besoins** fonciers au regard d'objectifs d'économie et du projet de développement du SCOTERS
- Définir les **indicateurs** et les **modalités de suivi**
- **Outiliser** le territoire (*fiches d'identités intercommunales, outil de saisie des permis, rencontres annuelles des intercommunalités...*)

Les objectifs visés par le territoire du SCOTERS



Moins consommer

740 ha sur 6 ans dont 420 ha en ZA et 320 ha pour le logement



+

+

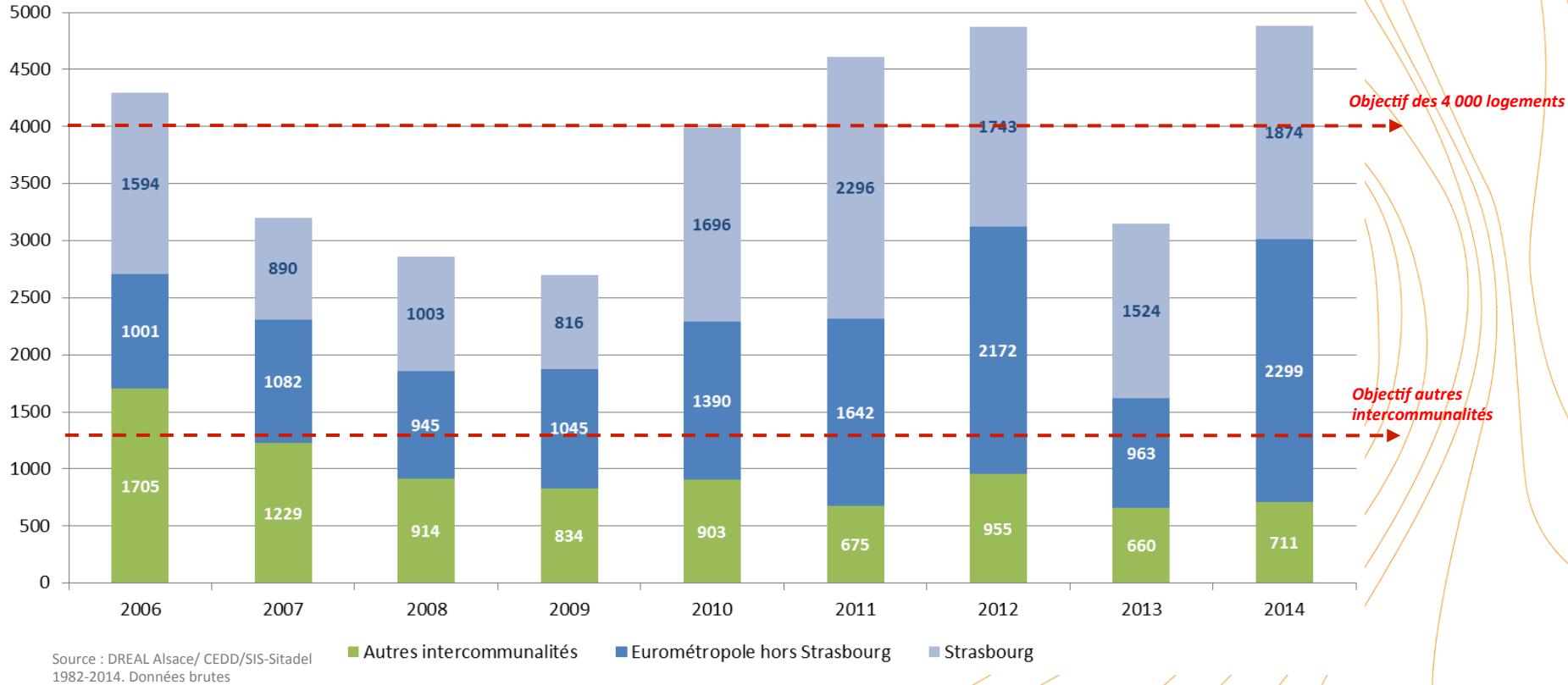


Communauté de Communes de la Porte du Vignoble



SCOTERS : reprise de la production avec plus 4 000 logements par an construits

Objectif 1 : 4 000 logements par an sur le SCOTERS dont 1 300 dans les intercommunalités autres que l'EMS



❖ Des objectifs régulièrement atteints depuis 2010

❖ Léger infléchissement en 2013 mais une reprise en 2014 équivalente au pic de production de 2012

❖ Le SCOTERS concentre 74 % de la production bas-rhinoise de logements en 2014.

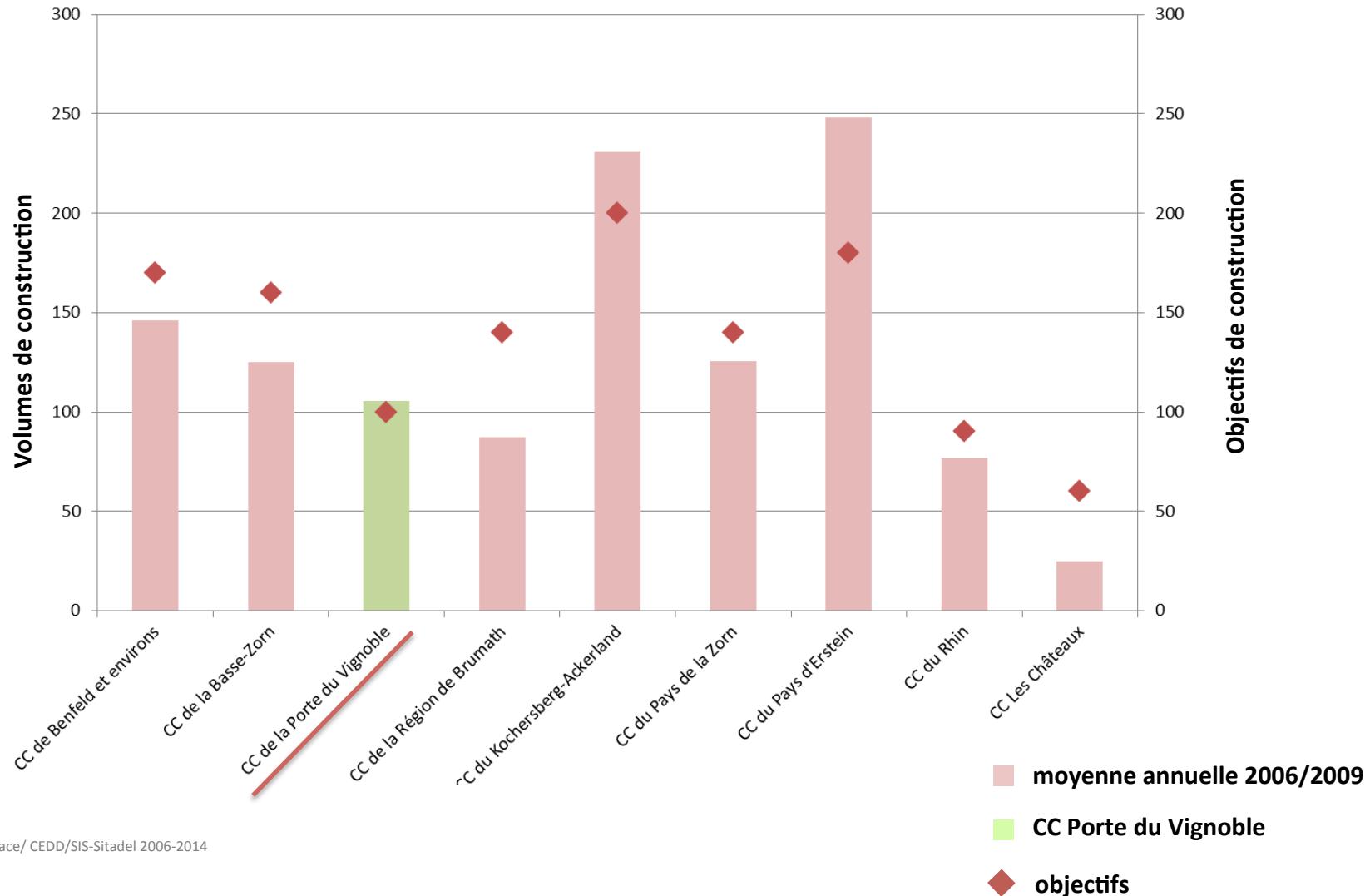
❖ 2014 marque une reprise par rapport à 2013.

❖ Les politiques locales (PLH) et nationales (dispositifs fiscaux) contribuent à cette concentration.

2006-2009 : Objectif de production atteint

Objectif 1 : construire 100 logements par an

Niveaux de construction et objectifs par CC entre 2006 - 2009



Source : DREAL Alsace/ CEDD/SIS-Sitadel 2006-2014



6 / Rencontres intercommunales du SCOTERS



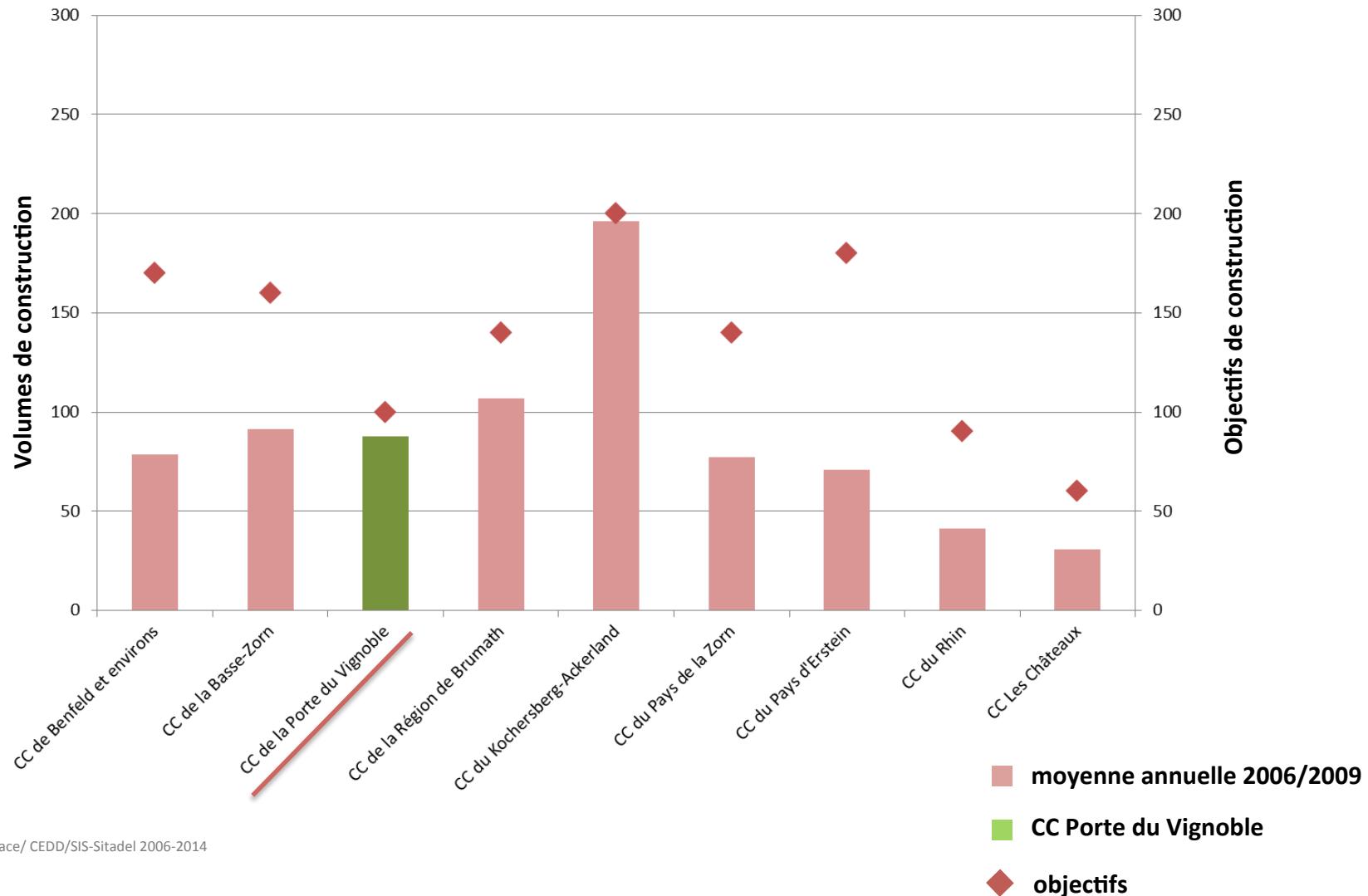
Q Q Q Q Q Q Q Q

ADEUS

Depuis 2010 : Objectifs globalement atteints

Objectif 1 : construire 100 logements par an

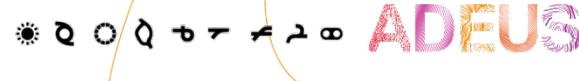
Niveaux de construction et objectifs par CC entre 2010 - 2014



Source : DREAL Alsace/ CEDD/SIS-Sitadel 2006-2014



7 / Rencontres intercommunales du SCOTERS



Toujours plus de logements neufs au sein des enveloppes urbaines

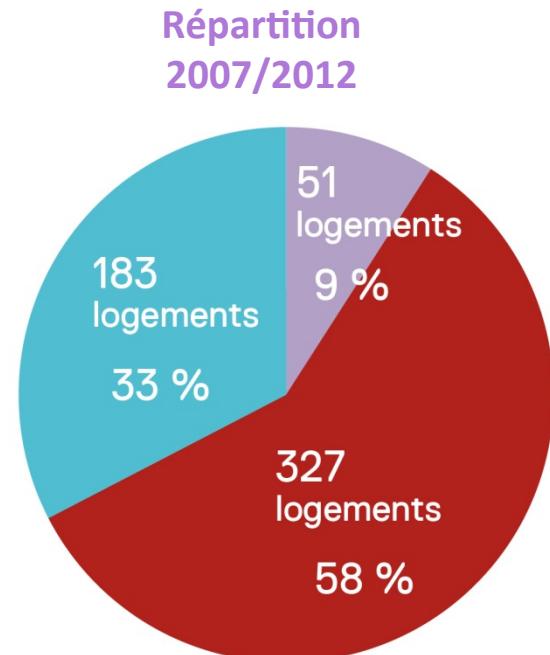
Objectif 2 : au moins 50 % des nouveaux logements dans l'enveloppe urbaine

Répartition de la création de logements par type de consommation foncière

CC Porte du Vignoble

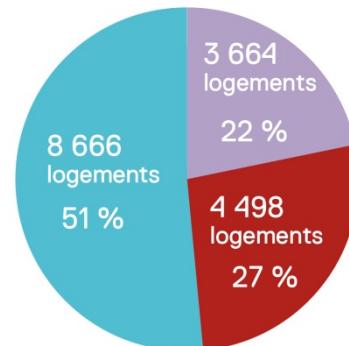
De 42 à 49 % des logements dans le tissu urbain

- Mutation
- Remplissage
- Extension

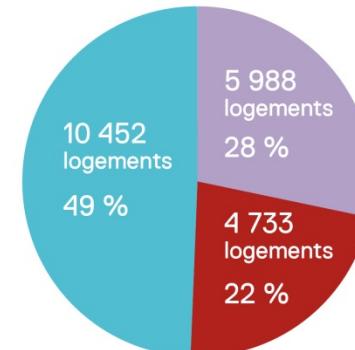
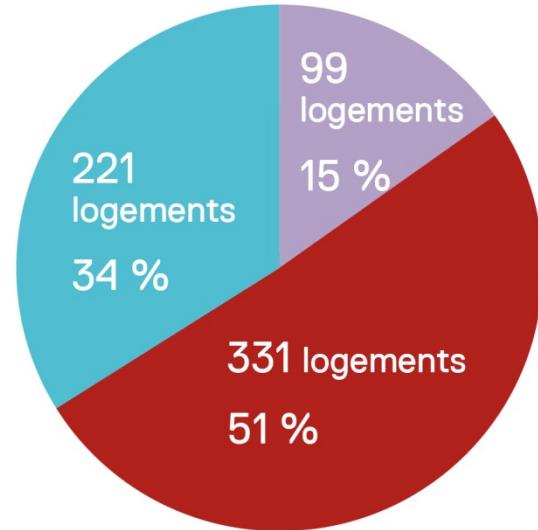


SCOTERS

De 73 à 77% des logements dans le tissu urbain



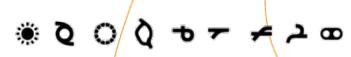
Répartition 2007/2013



Sources : ADEUS/ MAJIC 2014



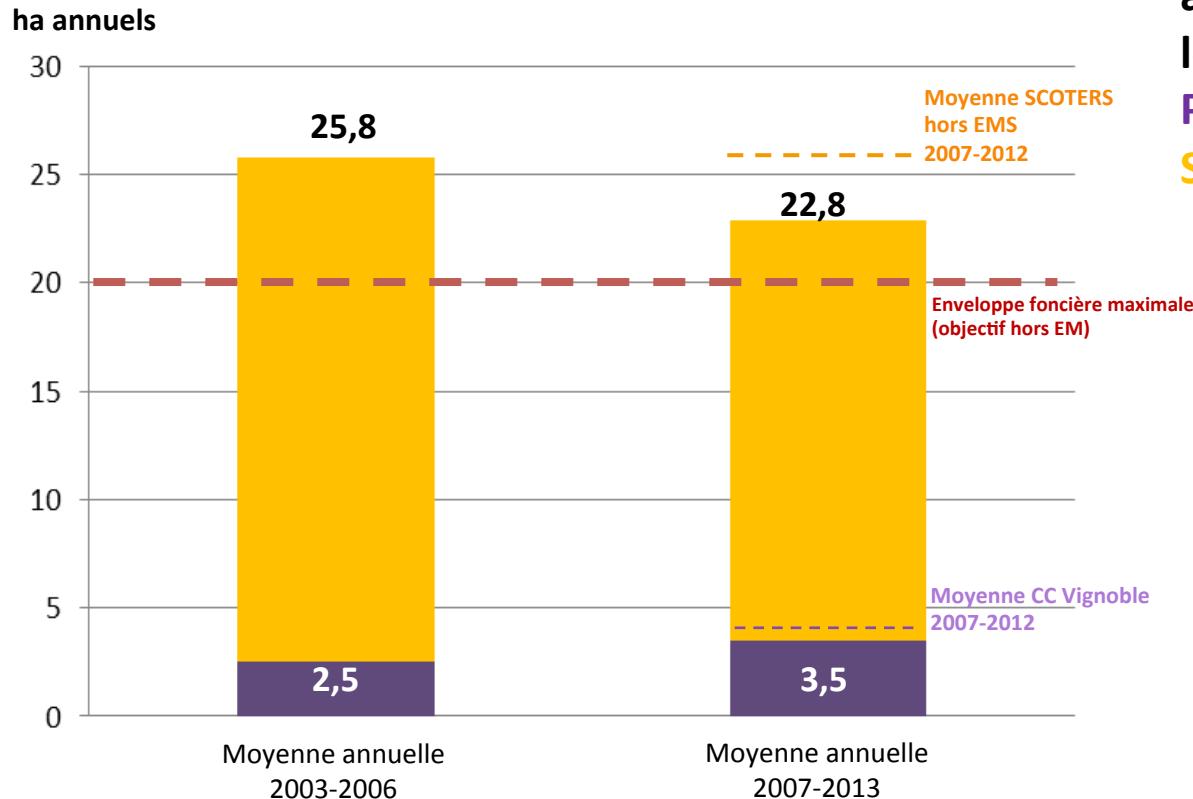
8 / Rencontres intercommunales du SCOTERS



ADEUS

Une consommation foncière qui décroît en 2013

Objectif 3 : 20 ha maximum à consommer en extension pour le logement



Consommation foncière annuelle en extension pour les logements dans la **CC Porte du Vignoble et le SCOTERS hors EMS**

A l'échelle du SCOTERS hors EMS :

- ❖ 2013 marque une réduction de la consommation du foncier en extension

- ❖ Objectif moyen annuel qui décroît tout en restant au dessus du maxima

A l'échelle de la comcom :

- ❖ Une consommation foncière qui décroît en 2013

Sources : ADEUS/ MAJIC 2014

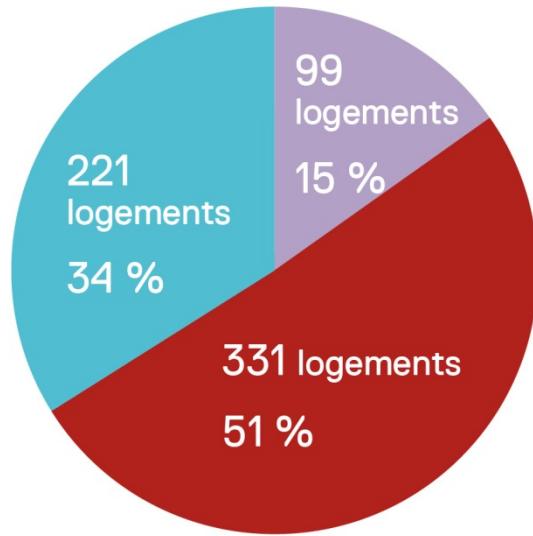


9 / Rencontres intercommunales du SCOTERS

Des logements neufs plutôt localisés dans les zones prioritaires de développement de la Porte du Vignoble

Objectif 4 : 75 % des nouveaux logements en extension, dans les zones prioritaires de développement

❖ Donnée non disponible en 2014



331 logements en extension dans la CC Porte du Vignoble, entre 2007-2013 (soit 47 logements/ an)



Dont 147 dans les villages, soit 21 logements/ an

Sources : ADEUS/ MAJIC 2014

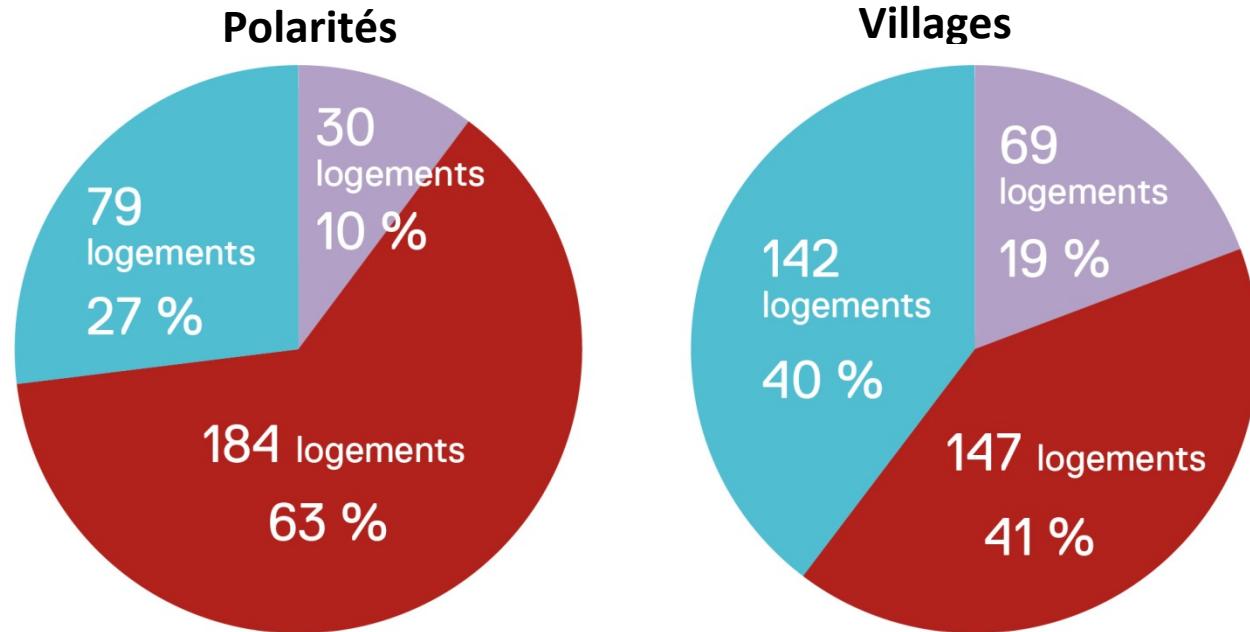


10 / Rencontres intercommunales du SCOTERS

Des logements neufs plutôt localisés dans les zones prioritaires de développement de la Porte du Vignoble

Objectif 4 : 75 % des nouveaux logements en extension, dans les zones prioritaires de développement

Répartition de la création de logements dans la CC de la Porte du Vignoble par niveau d'armature (2007-2013)



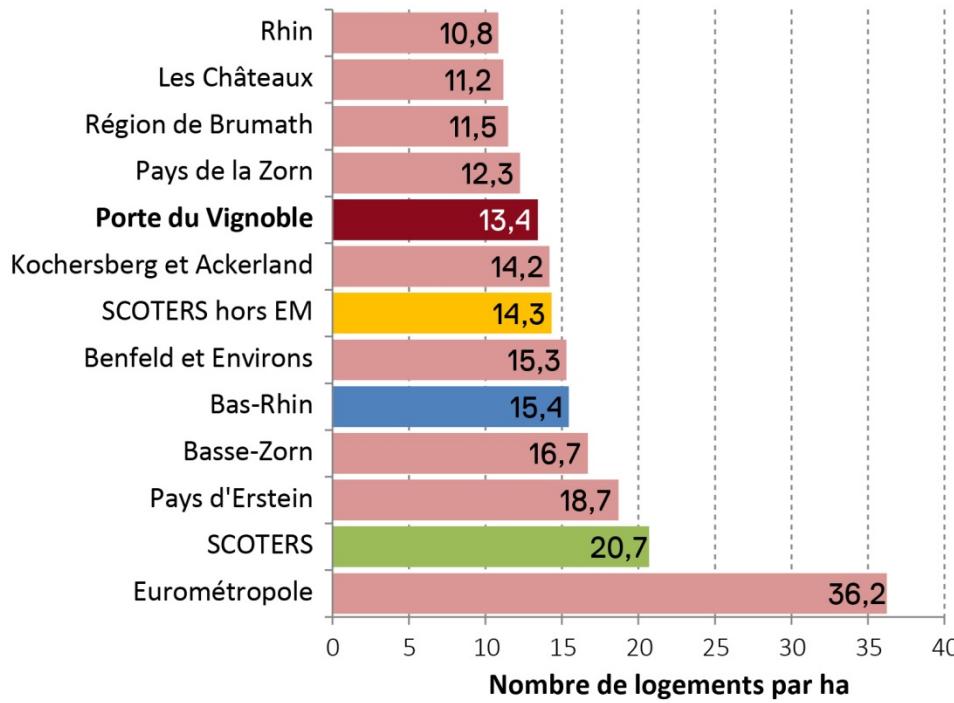
Sources : ADEUS / MAJIC 2014



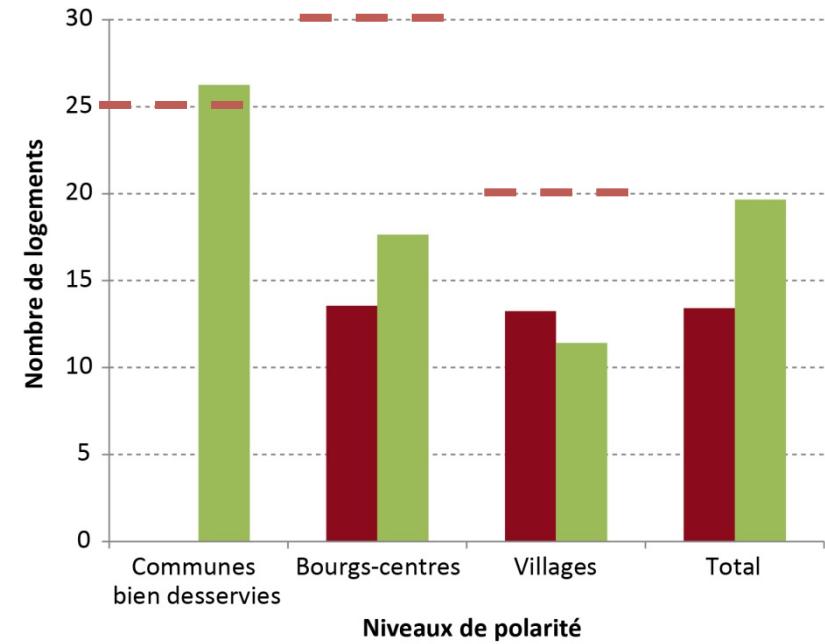
Une densité qui reste stable, mais en dessous des objectifs

Objectif 5 : densité minimale dans les extensions

DENSITES DE LOGEMENTS EN EXTENSION- 2007-2013 (logements par hectares)



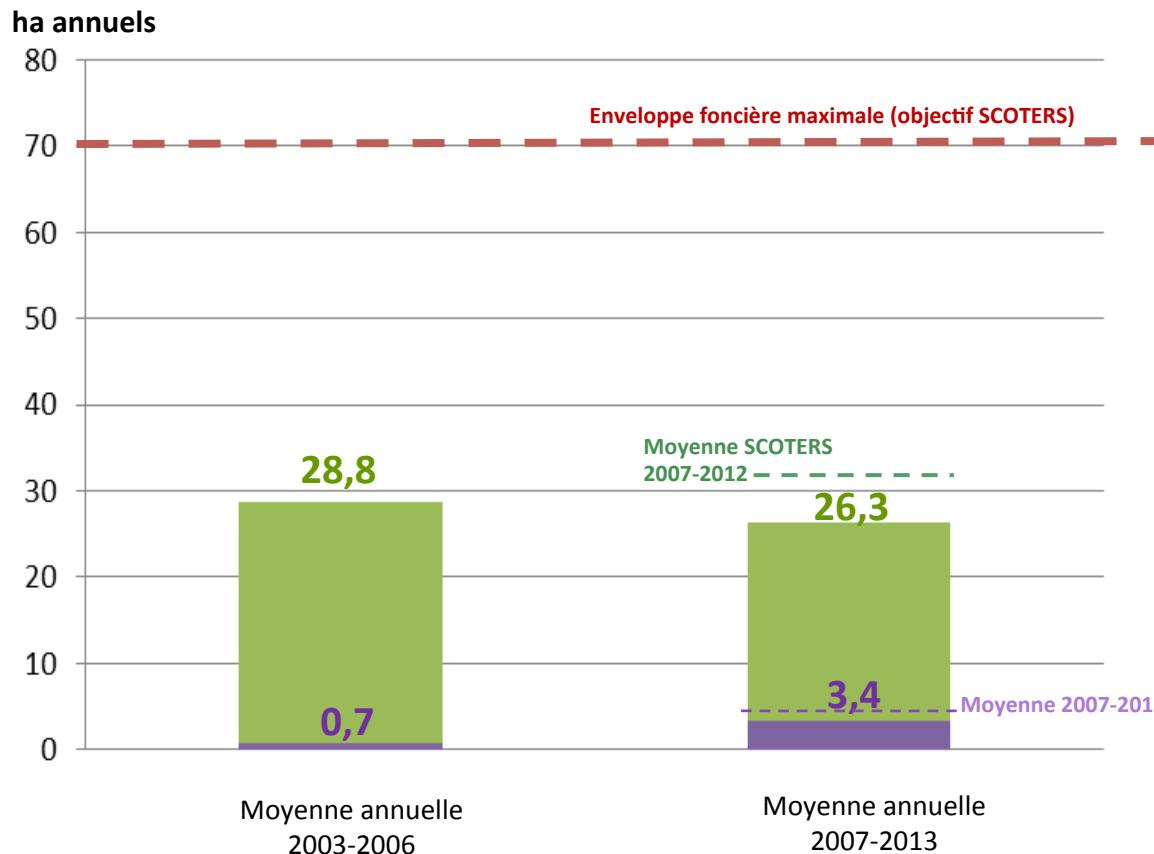
DENSITES DES LOGEMENTS EN EXTENSION PAR NIVEAUX D'ARMATURE-CC PORTE DU VIGNOBLE ET SCOTERS- 2007/2013



Sources : ADEUS / MAJIC 2014

Léger ralentissement du foncier d'activité dans la CC Porte du Vignoble

Objectif 6 : 70 ha par an maximum à consommer en extension pour les zones d'activités, à l'échelle du SCOTERS



Sources : ADEUS/ MAJIC 2014

*NOTE

Intègre le foncier d'activité et le foncier mixte



13 / Rencontres intercommunales du SCOTERS

Consommation foncière annuelle en extension pour l'activité* dans la CC Porte du Vignoble et le SCOTERS

- ❖ A l'échelle du SCOTERS : Moins de la moitié de l'enveloppe annuelle maximale est consommée.
- ❖ 2013 confirme une réduction de la consommation en extension pour les activités
- ❖ Pas « d'émettement » du foncier d'activité : extensions portées par les polarités

2013 marque un ralentissement de la consommation foncière d'activité en extension dans la CC.



ADEUS

Synthèse vis-à-vis des 6 objectifs

La couleur du feu est attribuée à l'échelle de l'intercommunalité

1

Produire 4 000 log/ an

CC Porte du Vignoble :
proche de l'objectif mais tendance au ralentissement en 2013-2014

SCOTERS :
objectif atteint au global



2

Au maximum 50 % en extension

CC Porte du Vignoble :
toujours plus de logements neufs, en proportion, au sein des enveloppes urbaines

SCOTERS : idem



3

20 ha pour extension

CC Porte du Vignoble :
réduction de la consommation foncière en 2013

SCOTERS hors EMS :
réduction également, mais une consommation annuelle qui demeure au-dessus du maxima visé par le SCoT



4

75 % des logements en extension dans les polarités

Indicateur non mesurable en 2014



5

Densité des logements produits en extension

CC Porte du Vignoble :
densité moyenne stable, et qui reste sous les seuils minimum visés par le SCOTERS

SCOTERS hors EMS :
une densité moyenne stable qui atteint juste le minima visé.



6

70 ha pour extension des zones d'activités*

CC Porte du Vignoble :
Tendance à la baisse en 2013.

SCOTERS :
moins de 2,5 fois l'enveloppe maximale annuelle moyenne consommée à l'échelle du SCoT



* ZA et zones mixtes





Merci de votre attention